

CCTP Gramitherm – version 17/07/2024

Description abrégée :

Produits isolants manufacturés, sous forme de panneaux semi-rigides de composition suivante :

- Fibre d'herbe : 70% (+/- 5%) de fibres d'herbe naturelle perdues issues du fauchage pour des raisons d'entretien et de sécurité
- Fibre de jute recyclée : 20% (+/- 5%) de fibres de jute issues du recyclage des sacs de transport de café et cacao
- Fibre de liage synthétique : 10% (+/- 2%) de fibres de liaison low melt base polyester

Le cycle de production comprend l'utilisation de ressources locales de production d'herbe (valorisation herbe naturelle), une unité de production de fibres de cellulose et une unité de production de panneaux d'isolation.

Ces panneaux ont des dimensions standards de 60 x 120 cm et existent dans les épaisseurs suivantes : 45 / 60 / 70 / 80 / 90 / 100 / 120 / 140 / 150 / 160 / 180 / 200 / 220 / 240 mm.

Dimensions spécifiques des panneaux : 45 x 120 cm

Etendue de l'ouvrage :

Il s'agit de la fourniture et de la pose d'une isolation thermique au moyen de panneaux d'isolation à base de fibres d'herbe, y compris la préparation des supports, la fermeture préalable des éventuels joints entre supports, toutes découpes et la fixation mécanique.

Domaines d'application :

- Isolation des murs en ITI et ITE
 - o Doublage intérieur de murs maçonnés
 - o Isolation des constructions à ossature bois
 - o Isolation de cloisons séparatives
 - o Isolation thermique par l'extérieur de mur des locaux à faible ou moyenne hygrométrie : logement ou bâtiments chauffés à usage courant
- Isolation des planchers bas (sans pression mécanique)
- Isolation des planchers hauts, combles et rampants

Les panneaux d'isolation se posent entre des montants d'ossature, entre chevrons, entre solives ainsi que dans les cloisons.

Caractéristiques techniques :

- Agrément technique Européen : ETA-21/0260
- Conductivité thermique $\lambda_{d(23,50)}$ officiel = 0,041 W/mK (NF EN 12667 :2001 et EN 12667)
- Masse volumique : 40 (+/- 5) kg/m³ (NF EN 1602)
- Résistance à la diffusion de vapeur $\mu = 2$ (NF EN 12086 :2013)
- Capacité de chaleur spécifique C = 2232 J/kg.K
- Comportement au feu : Euroclasse E (selon EN 13501-1 :2018)
- Résistance à la traction parallèle aux faces : > 20kPa (NF EN 1608)
- Stabilité des dimensions : +/- 2% longueur et largeur (EU-822 :2013) et classe T2 sur l'épaisseur (EN 823 :2016)

- Résistance fongique : Résistant au développement fongique selon l'Annexe A3 du Cahier du CSTB 3713_V3 Scénario HR85
- Détermination de la teneur d'émission COV : A+ TVOV : environ $17\mu\text{m}/\text{m}^3$ (EN ISO 16000-9)
- Label Produit biosourcé : 88% de masse biosourcée (< 300 km) certificat n°BE/14/03/20/88-BE-FW (EN 16785-2 :2018)
- Propriétés d'absorption hygroscopique :
 - Absorption d'eau à court terme : $3,5\text{ kg}/\text{m}^2$ (NF EN ISO 29767)
 - Absorption d'eau à long terme : 15,5% (NF EN 16535)

Prescriptions générales :

Le produit doit être protégé, au sec et hors d'eau durant son transport, son stockage et son application.

L'entreprise devra élaborer toutes suggestions de mise en œuvre conformément aux recommandations du fabricant, normes, DTU et Instructions Techniques en vigueur.

L'entreprise devra établir les plans d'exécution et les garanties concernant les calculs hygrothermiques des parois (Etude Wufi Recommandées) et devra prendre en considération les locaux spécifiques à forts taux hygrométriques (piscines, salle de bain,...).

L'entreprise devra obtenir la confirmation de son bureau d'étude concernant la sécurité incendie (ceci étant fonction de la famille, du type d'utilisation et de la catégorie du bâtiment).

La responsabilité en matière de structure, de stabilité et de sécurité incendie n'incombera pas au fabricant.

La pose d'une membrane d'étanchéité à l'air et de régulation de vapeur d'eau correctement dimensionnée en terme de valeur sd est indispensable du côté chaud de l'isolation.

De même, le matériau d'isolation doit être protégé du vent et de l'eau par une membrane pare-pluie adaptée au complexe de paroi, posée de manière continue du côté froid de l'isolant.

Le choix du type de membrane d'étanchéité à l'air, d'étanchéité au vent ou de sous-toiture se fera en accord avec le fabricant d'isolation et sur base d'une prescription complète basée sur le complexe de paroi.

Mise en œuvre :

La mise en œuvre se fera conformément aux recommandations du fabricant :

- Selon le document « Prescriptions mise en œuvre – toiture » (consultable sur le site www.gramitherm.eu)
- Selon le document « Prescriptions mise en œuvre – murs » (consultable sur le site)
- Prescriptions en cours de rédaction pour la pose en murs par l'extérieur (consulter le fabricant à ce sujet : Anne-Sophie Blomme as.blomme@gramitherm.eu +32(0)474/49.57.73)